

## Convention de mise à disposition de l'hébergement de la Pause Sciecquoise

Entre

la commune de Sciecq, représentée par Monsieur BEAUDIC Jean-Michel, agissant en qualité de Maire, d'une part, et M. d'autre part,  
il a été convenu ce qui suit.

### Mise à disposition de l'hébergement de la Pause Sciecquoise de la commune de Sciecq comprenant :

- une entrée,
- un réfrigérateur et un placard,
- une salle d'eau (2 douches, un WC, un lavabo fermé et un lavabo ouvert)
- **gîte complet**

### Conditions générales :

La présente mise à disposition commencera à partir du \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ pour se terminer le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.  
Il est convenu que la remise des clés et l'état des lieux d'entrée se feront le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_. La restitution des clés et l'état des lieux de sortie se feront le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.  
Pendant l'utilisation de locaux en cas de problème veuillez contacter la personne d'astreinte au 06 12 68 41 76.

Les locaux devront être rendus rangés et propres.

Le locataire s'engage à respecter strictement le règlement de location qui lui sera remis en main propre ou dont il prendra connaissance sur le site de la mairie de SCIECQ (sciecq.fr).

En aucun cas la commune ne sera tenue responsable des accidents qui pourraient survenir du fait des utilisateurs ou des activités pratiquées durant la mise à disposition.

### Conditions particulières :

Le tarif total de la mise à disposition est de \_\_\_\_\_ €.

Le montant de la caution est de 100 €

La taxe de séjour est de 0.50 € /personne soit €

Le chèque de loyer\* et le chèque de caution\*, l'attestation d'assurance responsabilité civile et la présente convention signée devront être remis au plus tard au moment de l'état des lieux d'entrée.

Les locaux devront être rendus rangés et propres. Dans le cas contraire des heures de ménage seront facturées sur la base de 20 € de l'heure

\*établis à l'ordre du Trésor Public

Fait en deux exemplaires

à Sciecq le 4 février 2020

Le loueur,

Florence POUVRAUD,  
Agent technique